



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 21 juin 2023**Délibération n°33/2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 21 juin à quatorze heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation : 7 juin 2023.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Gérard LEFEVRE.

Mesdames Martine PINVILLE, Fabienne GODICHAUD, Célia HELION, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : messieurs François BONNEAU, François NEBOUT, Michel CARTERET, Jérôme SOURISSEAU.

Mesdames Virginie LEBRAUD [Pouvoir à monsieur Philippe BOUTY] Charline CLAVEAU [Pouvoir à madame Martine PINVILLE], Caroline COLOMBIER, Stéphanie GARCIA.

Membre consultatif présent : monsieur Andreas KOCH.

Membre consultatif absent ou excusé : monsieur Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : monsieur Patrick MARDIKIAN.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	12
Pouvoir(s)	2
Absent(s)	8
Votants	14

Objet : Partenariat Pôle Image Magelis – Cnam Ejmin dans le cadre de la résidence XR-CREATIVE

Créée en octobre 2021 par le Pôle Image Magelis, associé à La Fondation d'entreprise Martell et au Cnam-Enjmin, la résidence d'auteurs en création numérique a permis d'accueillir 8 projets de réalité virtuelle et de narration immersive au sein des Ateliers du Savoir de la Fondation, au cœur de Cognac.

Le Pôle Image Magelis et le Cnam-Enjmin s'associent pour proposer la 2ème saison de la résidence XR-CREATIVE dans les locaux du Cnam-Enjmin, qui vise à faire émerger des projets narratifs innovants, s'appuyant sur les technologies immersives et interactives.

Magelis et le Cnam-Enjmin partagent ainsi la même ambition de dynamiser la filière de la création numérique et d'apporter une animation territoriale qui permette la valorisation de projets innovants.

La résidence est ouverte à tous les auteurs de projets en langue française pour leur permettre de finaliser leur scénario et d'affiner leurs intentions créatives. Il s'agit d'approfondir un projet déjà structuré autour d'une idée forte et d'un scénario existant et d'affiner son univers graphique, sonore et interactif.

4 auteurs seront accueillis pour une résidence de 3 semaines du 3 au 21 juillet 2023.

Durant leur résidence, les auteurs auront l'occasion de rencontrer plusieurs professionnels de la filière image d'Angoulême. Ils bénéficieront également de l'assistance d'étudiants volontaires du Cnam-Enjmin : artistes visuels, artistes son, game designers et ergonomes.

Les auteurs retenus seront invités à participer au festival de l'immersion Courant 3D qui se déroule à Angoulême, où ils auront l'opportunité de présenter leur pitch à des producteurs.

Les projets seront sélectionnés par un jury composé de 4 experts qualifiés du Cnam-Enjmin, de Magelis, de XR-Must / Immersy et de Courant3D.

Une convention de partenariat établie entre le Pôle Image Magelis et le Cnam-Enjmin précise les engagements réciproques au titre de l'année 2023.

.....
Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- acceptent le principe et les termes de la convention établie au titre de l'année 2023 ;
- autorisent Monsieur le Président à signer cette convention ainsi que l'ensemble des documents y afférents.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 27 Juin 2023
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 27 Juin 2023
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 27 Juin 2023

Signé: Le Président

Le Président,
Philippe BOUTY

